

Organigramme de la haute direction CISSS de l'Outaouais

Révisé le 3 juillet 2025

Obligation d'établir des liens d'interdépendance avec d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour compléter l'offre de services

Note :
Pour chaque site de l'établissement, il est à prévoir qu'un cadre dont le port d'attache est situé à la même adresse civique sera désigné comme responsable de site. Cette fonction est ajoutée aux responsabilités prévues pour ce cadre.
À la Direction médicale et des services professionnels, les directeurs adjoints au Soutien à la pratique occupent un poste à temps partiel (0,5 ETC chacun).

